

## DPA Gare-Martinet-En Prélaz

---

*Atelier du 6 mai 2025 en présence des acteurs de  
la société civile organisée - Secteur En Prélaz*

Compte-rendu de données brutes

19.05.2025

*Rédaction :*

Mathieu Pochon : [mathieu.pochon@atelier-salto.ch](mailto:mathieu.pochon@atelier-salto.ch)

Cristina Mele : [c.mele@interface-energies.ch](mailto:c.mele@interface-energies.ch)

# Table des matières

<b>1</b>	<b>LISTE DES PARTICIPANT·E·S.....</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ATELIER .....</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>PRÉSENTATION PAR LE SERVICE DE L'URBANISME ET FEEDBACKS DES PARTICIPANT·E·S.....</b>	<b>3</b>
3.1	APPRÉCIATION DU PROJET PAR LES PARTICIPANT·E·S.....	4
<b>4</b>	<b>RÉFLEXION COLLECTIVE SUR TROIS THÉMATIQUES CLÉS .....</b>	<b>5</b>
4.1	THÈME 1 : MOBILITÉ DOUCE.....	5
4.1.1	<i>Réflexion collective.....</i>	6
4.2	THÈME 2 : ESPACES PUBLICS .....	9
4.2.1	<i>Réflexion collective.....</i>	10
4.3	THÈME 3 : VIE DE QUARTIER .....	13
4.3.1	<i>Réflexion collective.....</i>	14
<b>5</b>	<b>LE FEEDBACKS DES MANDATAIRES .....</b>	<b>16</b>
5.1	HRS REAL ESTATE .....	16
5.2	TEAM+ .....	17
<b>6</b>	<b>ANNEXES : PHOTOS DE L'ATELIER .....</b>	<b>19</b>
6.1	RETOURS DES PARTICIPANT·E·S SUR LA PRÉSENTATION DU SERVICE DE L'URBANISME.....	19
6.2	RÉFLEXION COLLECTIVE SUR LE THÈME DE LA MOBILITÉ DOUCE .....	20
6.3	RÉFLEXION COLLECTIVE SUR LE THÈME DES ESPACES PUBLICS.....	21
6.4	RÉFLEXION COLLECTIVE SUR LE THÈME DE LA VIE DE QUARTIER .....	22

# 1 LISTE DES PARTICIPANT·E·S

Fonction	Prénom, Nom	Prénom, Nom
Représentant des mandataires du PA Team +, architecte-urbaniste	Judith Drouille	
Architecte dplg, Responsable Concours et Plans affectation, Développement immobilier HRS Real Estate	Céline Ecklé	
Service d'architecture (travaux équipement scolaire)	Annette Besson	Valentin Baertschi
SDI (infrastructure)	Caroline Dorst	Valentine Cachelin
Service de la cohésion sociale	Maurizio Dellepiane	Christophe Bornand
Association des parents d'élèves	Alice Lafranchi Dietrich	
Représentants des clubs sportifs du Rocher	Bariati Alizée	Floriane Jeannin
UAPE	Nicolas Ozelley	
Ecole du Rocher	Suzanne Van Rooiy	
Fondation Esp'Asse	Fabienne Fraymond Cantone	
Urbaniste, Chef de projet, Service du Territoire	William Chibli	
Urbaniste, Chef de secteur, Service du Territoire	Gabriel Lafranchi	
Auxiliaire démarches participatives, Service du Territoire	Samuel Wegmann	
Facilitateur·rice·s	Mathieu Pochon, <i>atelier Salto</i>	Cristina Mele, <i>Interface-Energies</i>

## 2 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ATELIER

Le Préavis N° 2024/133 au Conseil Communal du 22 février 2024 prévoit :

- La réalisation de logements à proximité du centre-ville, de la gare et d'équipements existants
- L'intégration dans un immeuble d'un équipement public destiné à des activités préscolaires
- La création d'un espace paysager ouvert au public, en synergie avec les aménagements du site du Rocher et porteur de qualités en termes d'environnement et de biodiversité
- L'intégration et optimisation de la liaison de mobilité active entre le chemin de Prélaz et la future passerelle sur l'Asse.

Afin d'informer sur les intentions de projet et établir un diagnostic spécifique aux acteurs locaux, la Ville de Nyon a décidé de réaliser un atelier participatif. L'objectif est de recueillir l'expertise d'usage de ces acteurs et leurs besoins concernant :

- Le Parc public et les besoins en termes d'usages : aménagements extérieurs, vocation, loisirs, entretien, circulation, etc.
- Les cheminements de mobilité douce dans le périmètre ;
- La vie de quartier : besoins, services de proximité, locaux communs, mutualisation, etc. ;
- Les éventuels conflits d'usage pour les transformer en levier d'action

## 3 PRÉSENTATION PAR LE SERVICE DE L'URBANISME ET FEEDBACKS DES PARTICIPANT·E·S

Le lien pour accéder à la présentation de Monsieur Chibli, urbaniste, chef de projet à la Ville de Nyon, est consultable en cliquant sous ce [LIEN \(lien à mettre ou en pièce jointe\)](#).

En réaction à la présentation du projet par M. Chibli, les participant.es ont été invité.es à s'exprimer sur les éléments qu'ils/elles retenaient d'importants, et sur ceux qui les touchaient le plus afin d'établir une appréciation du projet.

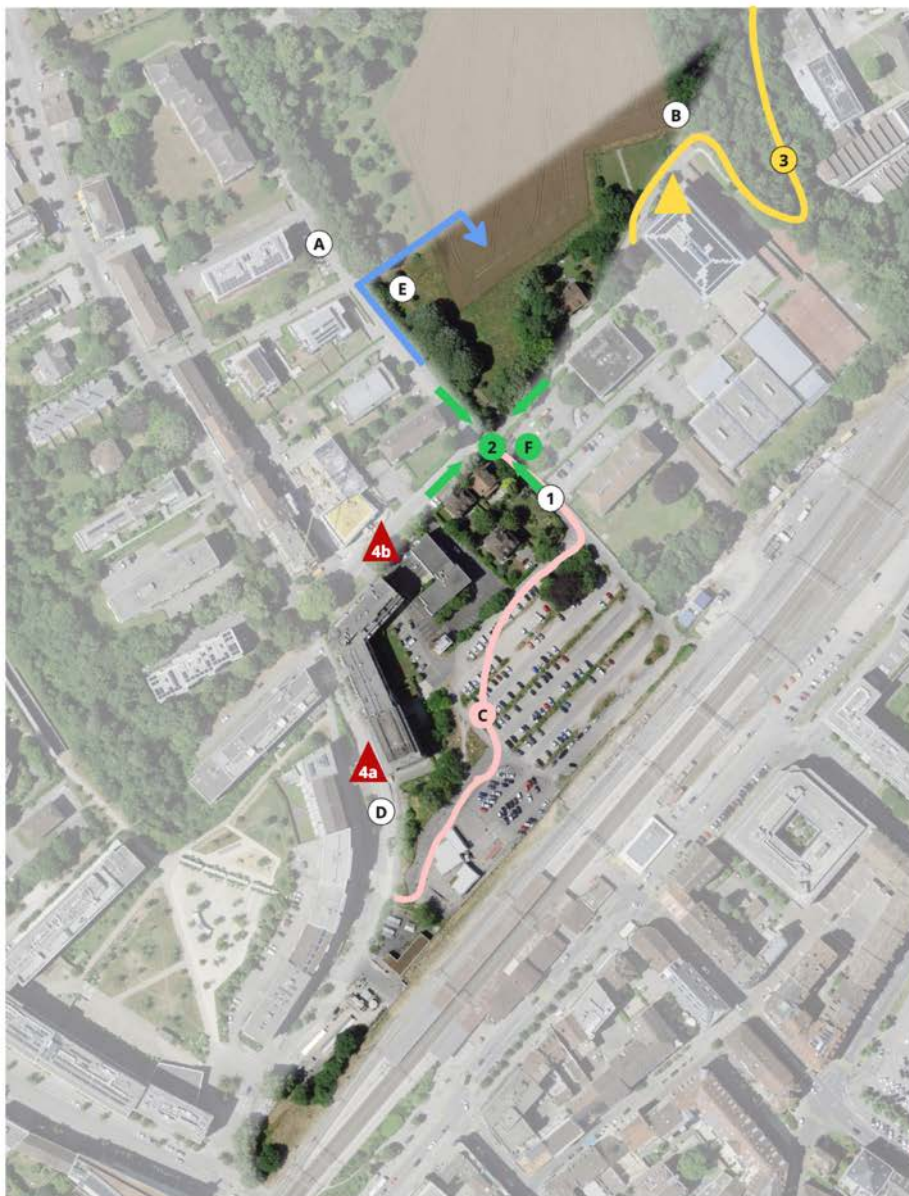
### 3.1 Appréciation du projet par les participant.e.se



Ce que je retiens d'important	Ce qui me touche
Mobilités: bonne connections quartiers + EV + Gare	Qualité des espaces publics. Intérogénérationnel.
Le bon positionnement du chemin de mobilité douce	Certification SEED
Accessibilité simple, lisible à la passerelle. Cheminement agréable	Parc public
Quelle sera la part des PPE ?	Préservation "Vallée de l'Asse"
Mixité sociale dans les bâtiments ?	Mixité sociale dans le quartier
Travaux Rocher C, temporalité !	Espace vivant
Travaux, sécurité, cohabitation, école	Contexte centre-ville + verdure
Circulation plus dense autour de l'école	Qualité de l'habitat
Logements, donc familles, donc élèves, où?	Parc public
Articulation globale du projet (Gare-Martinet)	Verdure
Terrain végétal = besoin de préserver la pleine-terre + perméabilité sol	Par cet Nature
	Espace parascolaire à proximité du Rocher
Aménagement ou réemploi à étudier	Environs végétaux
Site à l'interface d'un axe de mobilité active = potentiel activités mixtes	Vie de quartier
	Mobilité douce
Location ou PPE ?	Mixité sociale dans le site bien situé
Ecole secondaire ?	Connexion entre quartiers
Espace pour le sport ?	Nature

## 4 RÉFLEXION COLLECTIVE SUR TROIS THÉMATIQUES CLÉS

### 4.1 Thème 1 : Mobilité douce



#### Constats

- ① Espace utilisé par les parents comme dépose-minute
- ➡ 2 Circulation des flux crée saturation de la circulation
- ③ Cheminement utilisé par les enfants du quartier de l'Eytraz pour se rendre à l'école. Lorsqu'il pleut le chemin est moins utilisé car le chemin est boueux
- ▲ 4a Dangers et conflits d'usage de la route de Saint-Cergue pour la mobilité douce, vélos à contre-sens.
- ▲ 4b Conflits d'usage sur le chemin du Canal, les élèves en trottinettes montent sur le trottoir par manque de cheminement de mobilité douce.



#### Propositions

- Ⓐ Améliorer la piste cyclable par une meilleure signalétique
- ▲ Mettre des ralentisseurs ou créer un zig zag devant l'école
- Ⓑ Cheminement direct pour se rendre à la gare depuis la future passerelle et qui traverse En Prélaz
- Ⓒ Cheminement secondaire et moins direct, plus agréable pour les enfants et les parents avec poussettes
- Ⓓ Cheminement de mobilité douce à rediriger et améliorer la signalétique (sens / contre-sens)
- ➡ Cheminement pour les travaux pour ne pas impacter l'école
- Ⓔ Entrée du futur parking afin d'apporter plus de sécurité pour les enfants
- Ⓕ Boucle de circulation pour éviter l'engorgement des flux

### 4.1.1 Réflexion collective

Un certain nombre de constats ont été identifiés par les participant.e.s lors de l'atelier :

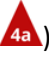

#### **Engorgement des flux de circulation**

- Les parents utilisent le chemin du Canal devant l'école comme dépose-minute, provoquant engorgement et saturation des flux (Voir  ).
- Les flux viennent de toutes parts (Voir  ) ce qui crée un engorgement.
- Les participant.e-s s'inquiètent d'une augmentation des flux si de nouveaux logements se construisent.


#### **Accessibilité**

- Les enseignant.e-s viennent à vélo mais il n'y a pas de piste cyclable.

#### **Conflits d'usages**

- La route de Saint-Cergue (Voir  ) est considérée comme dangereuse pour la mobilité douce. Actuellement, la piste cyclable est prévue pour aller à contre-sens des voitures. Sur la piste cyclable des vélos vont à contre-sens des autres vélos. Les enfants utilisent les trottoirs avec leur vélo.
- Des conflits d'usages sont également identifiés sur le Chemin du Canal (Voir  ) les enfants en trottinette montent sur le trottoir en raison de l'absence de piste cyclable.

#### **Qualité du cheminement de mobilité douce**


- Les enfants de l'école du Rocher qui viennent du quartier de l'Etraz utilise le cheminement en jaune sur la carte (Voir  ) pour se rendre à l'école. Ce chemin est moins emprunté lorsqu'il pleut car il est boueux.

Sur la base des constats, un certain nombre de propositions ont émergé lors de l'atelier.




#### **Développer des cheminements de mobilité douce**

- Développer des cheminements de mobilité douce qui passent entre les quartiers.


### Assurer une bonne cohabitation entre les différents usagers

- Créer un cheminement direct pour se rendre à la gare, mais assurer une bonne cohabitation entre piétons et cyclistes. L'objectif n'est pas de créer une autoroute, il est nécessaire de tenir compte de l'agrément du cheminement.
- Créer un second cheminement moins direct. Ce cheminement de balade serait utilisé pour les poussettes (Voir ). L'objectif est de faire un parcours agréable pour relier la gare.


### Assurer la sécurité des enfants

- Adapter le cheminement lors des travaux afin de ne pas impacter l'école et assurer la sécurité des enfants (Voir ).
- Déplacer l'entrée du parking à la zone indiquée par le Point  sur la carte. L'entrée prévue actuelle est plus économique en raison du seuil du trottoir déjà abaissé, mais n'est pas sécurisée pour les enfants.
- Créer un chemin de mobilité douce hors accès du chemin des écoliers.
- Le projet prévoit actuellement un cheminement qui passe devant l'école. Il y a des risques que les vélos se déplacent vite sur ce secteur où il y a des enfants. Créer un cheminement en zigzag ou intégrer des ralentisseurs (Voir .

### Réduire les conflits d'usages

- Améliorer la signalétique pour les cyclistes pour éviter les contresens (Voir .
- Créer un trottoir divisé en deux avec une partie dédiée aux vélos et une autre pour les piétons sur le chemin du Canal. Les trottoirs doivent être larges.
- Rediriger la mobilité douce de la route de Saint-Cergue pour éviter les contre-sens avec les voitures.

### Fluidifier la circulation

- Créer une boucle de fluidification afin d'éviter les engorgements lorsque les parents amènent leurs enfants à l'école (Voir .

### Concevoir une passerelle adaptée aux différents usagers

- Concevoir une passerelle multi-usages ; une partie piétonne, une partie pour les vélos et s'assurer que la passerelle soit accessible aux PMR.

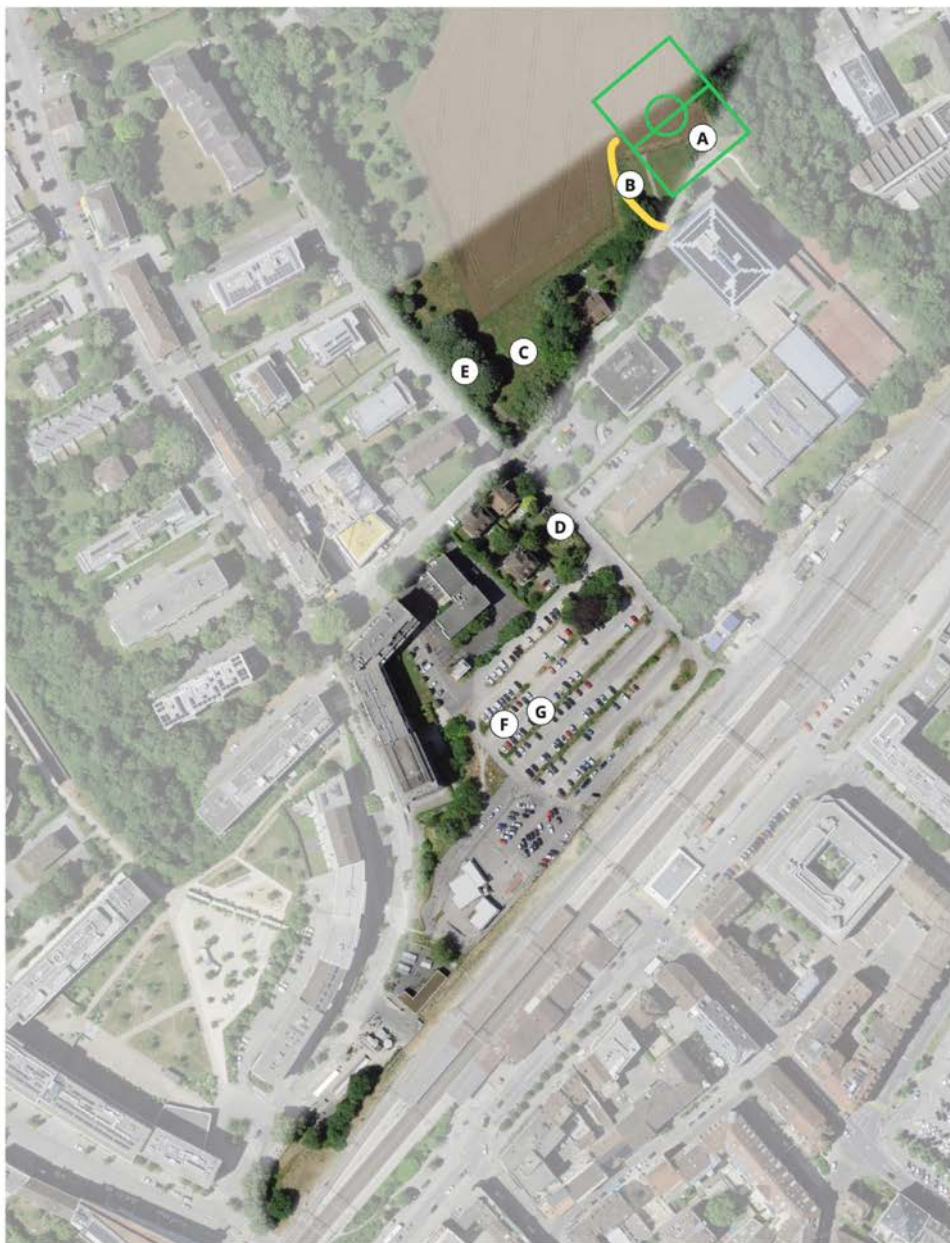
**Favoriser la mobilité douce dans le quartier**

- Créer un garage à vélo fermé pour favoriser la mobilité douce.
- Sensibiliser les usagers à la mobilité active. Naît du constat que lorsqu'il y a des manifestations sportives, le Parking est saturé.

**Autres**

- Ouvrir un accès pour les quartiers plus au sud. Les élèves viennent de toute part notamment du quartier de l'Etraz.
- Bus scolaire, quelle solution pour emmener les enfants à la piscine ?

## 4.2 Thème 2 : Espaces publics



### Propositions

- (A) Terrain multisports
- (B) Jardin pour le parascolaire, Fontaine
- (C)
  - Structure "agora", cirque, estrade
  - Espaces publics intergénérationnels
  - Potagers pour l'ensemble des utilisateurs
  - Jardin, jardins communautaires
  - Qualité de l'environnement comme espace public
- (D) Proximité mais rupture avec l'espace scolaire
- (E) Préservation et restauration de l'allée d'arbres Ch. de Prélaz
- (F) Jeux pour les 3-12 ans, jeux d'eau, ombre jeux
- (G) Jardin, forêt

Demander à Samuel si C-D-E-F-G sont situés sur la carte ou s'ils concernent l'ensemble du site? et s'ils sont situés, sont-ils bien situés ?

#### 4.2.1 Réflexion collective

Sur la base d'un certain nombre de constats plusieurs propositions ont été émises concernant le secteur d'En Prélaz :

##### **Préserver et renforcer l'entité paysagère existante**

- Préserver et développer la couverture végétale existante (allée d'arbres et continuité végétale jusqu'au vallon de l'Asse) afin de maintenir cette continuité paysagère, actuellement privée, pour offrir une grande qualité à de futurs espaces publics. Les arbres et les reliefs naturels du sol apporteraient en effet une grande qualité aux espaces publics.
- Créer une trame végétale entre la parcelle En Prélaz et le vallon de l'Asse pour bénéficier d'espaces publics de qualité (confortable, ombragée, ludique, naturel, etc.) et préserver la faune locale.
- Aménager les espaces publics avec des matériaux durables
- Concevoir du mobilier urbain pour les espaces publics fabriqué avec des matériaux recyclés et/ou naturels.

##### **Développer des zones d'ombre et d'accès à l'eau**

- Favoriser les zones d'ombrage afin d'éviter que le parc soit inutilisable en période estivale en raison d'un manque de canopée et du revêtement minéral (tel que le parc de la Morâche, derrière la gare)
- Favoriser l'accès à l'eau pour la boisson, le rafraîchissement et les loisirs.

##### **Favoriser le partage, l'inclusivité et l'intergénérationnalité**

- Concevoir des espaces favorisant l'inclusion et la cohabitation d'une diversité d'acteurs ; enfants, parents d'élèves, habitant·e·s, adolescent·e·s, jeunes en réinsertion (Fondation Esp'Asse), enseignant·e·s, etc.
- Intégrer la dimension intergénérationnelle dans l'espace public.
- Valoriser la place des femmes, notamment des filles, dans cette logique d'inclusivité afin d'éviter, par exemple, que le terrain de foot, ne soit utilisé que par les garçons comme c'est actuellement le cas.

##### **Renforcer la convivialité**

- Développer des potagers et jardins communautaires comme dans plusieurs quartiers de la Ville qui fonctionnent déjà très bien. Ce sont des aménagements productifs, ludiques et communautaires.

- Disposer de grandes tables pour se mélanger et se rencontrer.
- Mettre en place des gradins pour se poser et partager des espaces.
- Créer une place de jeu dynamique : avec des jeux pour les tous petits (1-3 ans), aménagement qui manque à Nyon. Et, avec des jeux pour les plus grands également (3-12 ans) dans lesquels les enfants peuvent se défouler, grimper, se suspendre, etc...
- Créer un jardin forêt ; espace public composé d'aménagement en bois.

#### **Assurer une bonne visibilité du parc**

- Rendre le futur parc public visible et accessible pour que les usager-ère-s aient le sentiment d'être dans un espace PUBLIC et non dans un espace privé au sein d'un quartier privé.
- Penser les cheminements pour ouvrir le parc et inviter les usager-ère-s à se prélasser et se balader.

#### **Réaffecter la maison privée au sein de la parcelle**

- Détruire la maison pour assurer davantage d'espaces publics au sein de la parcelle En Prélaz (Une seule personne a amené cette idée).
- Conserver et reconverter la maison pour y accueillir une affectation nouvelle.
- Déplacer l'UAPE du bâtiment du Rocher actuellement en rénovation dans cette maison comme nouveau lieu de vie pour les activités parascolaires et hors réglementation scolaire (Idée partagé par plusieurs participant-e-s).

#### **Vérifier le type d'affectation de la parcelle accessible au public**

- Une partie du périmètre de la parcelle accessible au public accueille actuellement des jardins partagés utilisé par l'école et l'UAPE. Un espace pédagogique. Ce périmètre semble se situer sur une zone marécageuse. Cet élément est à prendre en compte dans l'établissement du futur projet.

#### **Articuler les espaces publics avec les secteurs alentours**

- Mettre en relation les futurs espaces publics avec les projets alentours notamment la future passerelle et le réaménagement des espaces sportifs de l'école du Rocher.
- Imaginer ce futur parc en le mettant en relation avec les quartiers environnants (En Prélaz, la Paix, L'Etraz, la Redoute, etc.). Ce futur parc pourrait devenir un havre de paix et de balade pour tous ces quartiers. De plus, le projet comme celui de la passerelle aérienne offrira de nouvelles connexions et de nouvelles possibilités de déplacement et de balade.

### **Intégrer les activités sportives dans la réflexion de l'espace public**

- Concevoir des espaces publics en relation avec les aménagements sportifs de l'école du Rocher.
- Réaffecter l'ancien terrain de football actuellement Inscrit appartenant à une propriété privée. Ce bout de terrain était aménagé et utilisé par l'école comme terrain de sport, avant de cesser son activité sur la demande de la propriétaire.
- Proposer un terrain multisport : Terrain de sport, Terrain de Paddle, BoxUp, arène multisport, etc.

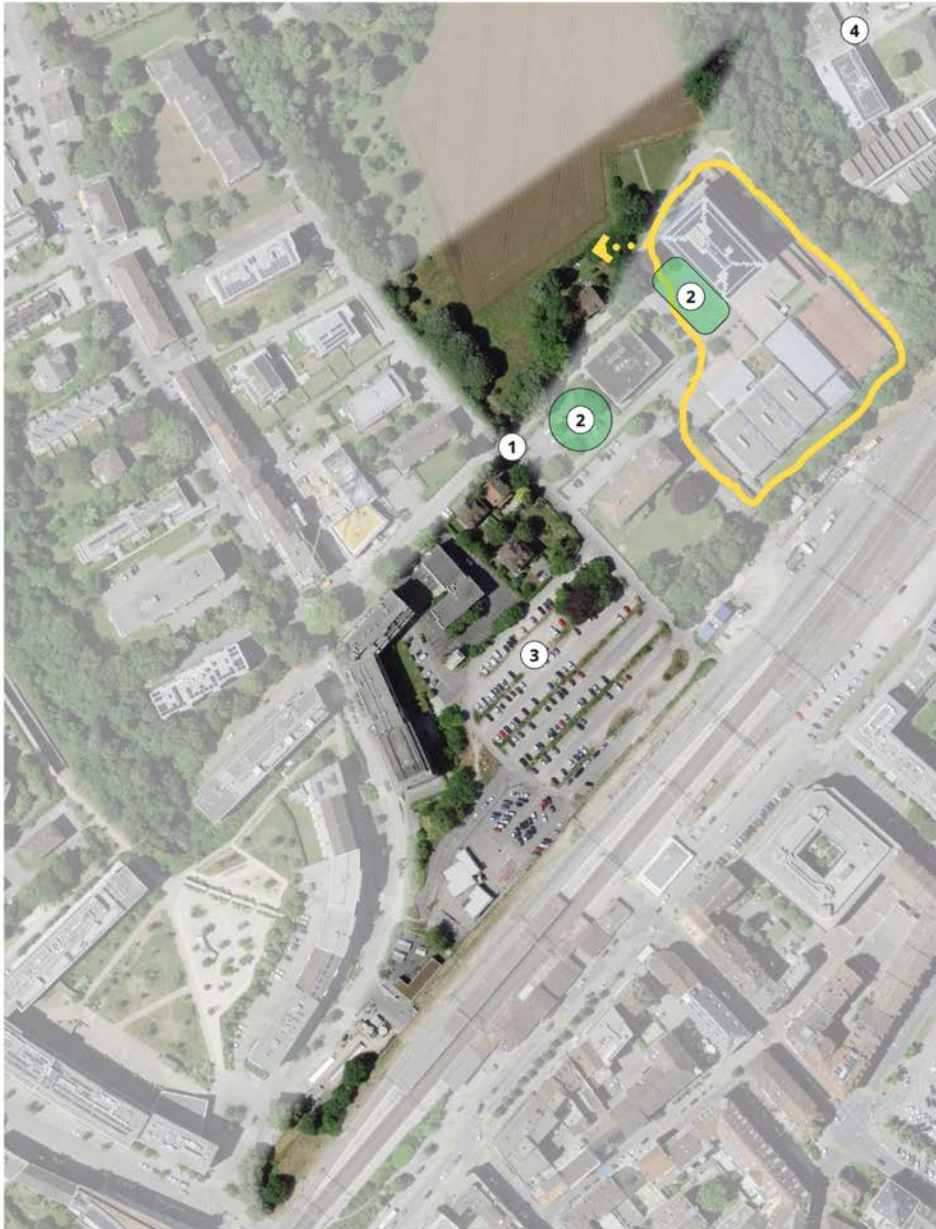
### **Renforcer la sécurité du secteur**

- Développer un quartier et des espaces publics à l'abri des voitures, une idée qui a fait consensus au sein des trois groupes.

### **Tenir compte nuisances sonores**

- Ce nouveau quartier en frontière d'un campus scolaire et sportif sera soumis à de fortes nuisances sonores durant les périodes de pauses (sonnerie, enfants, etc.) et les weekends (tournois de sport et matchs). La notion de bruit est à prendre en compte dans la programmation du futur quartier.
- Les futurs habitants devront savoir s'adapter à cet environnement dynamique et bruyant

### 4.3 Thème 3 : Vie de quartier



- ① Créer le centre du quartier à cet endroit
- ② Végétaliser une partie des espaces scolaires extérieurs et les rendre en partie accessibles au public
- ③ Des commerces sont déjà prévus au Martinet, et du côté de l'Esp'Asse. Il n'y a pas forcément besoin d'en prévoir à En Prélaz.
- ④ Une piste finlandaise est prévue autour du complexe scolaire. Envisager de l'étendre vers le périmètre du projet.

#### 4.3.1 Réflexion collective

Le quartier est déjà très vivant par la présence en nombre des enfants (école, UAPE), des enseignant-e-s, des sportif-ve-s (le week-end et le soir jusqu'à 22h environ), etc.

##### **Augmenter les possibilités de jeu pour les enfants**

- Il n'existe pas d'aménagements pour les tout petits dans le quartier (élargi) actuellement.
- L'absence de voitures permet d'amener de la vie dans la rue, notamment pour les enfants qui peuvent s'y déplacer et jouer.
- Le quartier manque de places de jeu ou de lieux pour jouer.
- Ces espaces devraient être équipés de points d'eau.
- Ne pas créer des vides inutiles entre les bâtiments : ces espaces devraient pouvoir être utilisés par les habitant-e-s (par ex. : jeu, rencontre, etc.).

##### **Créer une centralité pour la rencontre**

- Créer une forme d'agora ouverte, un lieu de rencontre en plein air pour tous les âges (tout petits, parents, seniors).
- Cette centralité prendrait idéalement place au carrefour du sentier du Rocher avec le chemin d'En Prélaz et le chemin du Canal.
- Envisager la création d'une salle de quartier (aussi possible à Martinet).
- Créer des places de pic-nic sous les arbres au niveau de l'arrivée de la passerelle.

##### **Garder une ouverture (conditionnée) des cours d'école**

- Les cours d'école sont ouvertes au public, ce qui pose parfois des problèmes pour les élèves lorsque des personnes extérieures y pénètrent durant les horaires scolaires.
- Les cours d'écoles devraient rester ouvertes au public, mais en assurant que les élèves ne soient pas gênés (horaires).

##### **Une vie commerciale mesurée et orientée vers les quartiers voisins**

- Un tea-room pourrait être envisagé à En Prélaz.
- Les commerces se développeront du côté de l'Esp'asse et du Martinet, et il ne semble pas nécessaire de développer une offre commerciale au niveau d'En Prélaz. La vie de quartier pourrait mieux s'y développer la qualité des espaces (parc public, etc.) plutôt que par les activités commerciales.

- Il faudrait éviter d'implanter des commerces de détail offrant de l'alcool ou des sodas ou produits sucrés à bas prix, pour rester cohérents avec la politique de prévention faite au sein de l'école.
- Des installations temporaires ou légères sont aussi suggérées, comme des stands de marché ou une roulotte à livres favorisant la rencontre.

#### **Anticiper les lieux de passage pour les enfants**

- La présence de nombreux enfants dans le quartier (école, UAPE) pose la question des flux à anticiper pour s'assurer de ne pas créer des mésusages d'espaces par les enfants [les enfants suivent les lignes de désir et n'utilisent pas forcément les chemins prévus].

#### **Penser aux senior·es**

- Prévoir des promenades, des bancs.
- Prévoir un/des lieu(x) de rencontre adapté(s) pour les senior·es.
- Rallonger la piste finlandaise.
- La piste finlandaise prévue autour du site scolaire du Rocher pourrait être étendue vers la parcelle d'En Prélaz.

## 5 LE FEEDBACKS DES MANDATAIRES

Madame C. Ecklé, architecte et responsable du développement immobilier HRS Real Estate, promoteur-acquéreur de la parcelle pour créer des logements sur le secteur En Prélaz et Madame J. Douille, architecte-urbaniste du bureau Team+, en charge de réaliser le Plan d'Affectation du secteur étaient toutes deux conviées à participer à l'atelier en tant qu'observatrices.

A ce titre, leur mission était de papillonner autour des tables et de recueillir les informations afin de nourrir le diagnostic spécifique aux acteurs locaux. Afin de structurer leurs propos, trois questions leur ont été posées;

1. Quelles sont les idées que vous reprenez et qui vont dans le sens des intentions du projet que vous développez ?
2. Quelles sont les idées nouvelles qui vous inspirent ?
3. Quels points d'attention s'agirait-il de traiter pour tendre vers un projet de qualité ?

Les points ci-dessous restituent leurs propos.

### 5.1 HRS Real Estate

#### Les idées retenues

- Chemin de mobilité douce qui relie et ne sépare pas
- Renforcement de la Vallée de l'Asse
- La nature, le végétal
- Substance du vide, pas d'espace résiduel

#### Les idées nouvelles :

- Hub de rencontre, agora, centralité
- Jardin périscolaire

#### Les points d'attention :

- Mobilité douce à une échelle plus grande, dépasse le périmètre, souci de connexion inter-quartier
- Maîtriser les flux des écoliers sur la parcelle
- Cohabitation vélos, piétons et sécurité
- Beaucoup d'idées, d'usages qui nécessitent de faire des choix, de les hiérarchiser pour ne pas faire un catalogue et que les usages deviennent illisibles

## 5.2 Team+

### Les idées retenues :

- Programme mixité, place et fonction de la maison existante
- Parc public
- Charpente et continuité végétale. Vallon de l'Asse, arborisation, continuité des aménagements du Rocher / Charpente paysagère
- Logement
- Parascolaire / périscolaire
- Opportunité pour relier les quartiers
- Bonne connexion
- Passerelle : cheminement de la gare à Prangin = transit
- Beauté du site
- Espace dédié au sport

### Idées nouvelles :

- Inclusion des équipements sportifs, potagers
- Questionner la place des logements pour les familles
- Place des petits et des séniors = espaces multigénérationnels
- Espaces de rencontres pour toutes les météo/toute saison
- Animation des espaces
- Quartier sans voiture
- Besoin de délimitation des espaces = bonne lecture pour bon usage
- Usage de la zone verte privée
- Renforcement Vallée de l'Asse (enfants et habitants)
- Mixité sociale dans les bâtiments
- Espaces vivants aux abords de l'école
- Logements pour familles => nombre d'élèves mais pas de places dans les classes
- Réemploi
- Entraide
- Accès des espaces différents pour les enfants => règles / pas de règles. Accessibilité, ouverture des cours d'école
- Quartier Pré Cossy sans voiture
- Prolongation des aménagements paysagers du Rocher + Place des filles

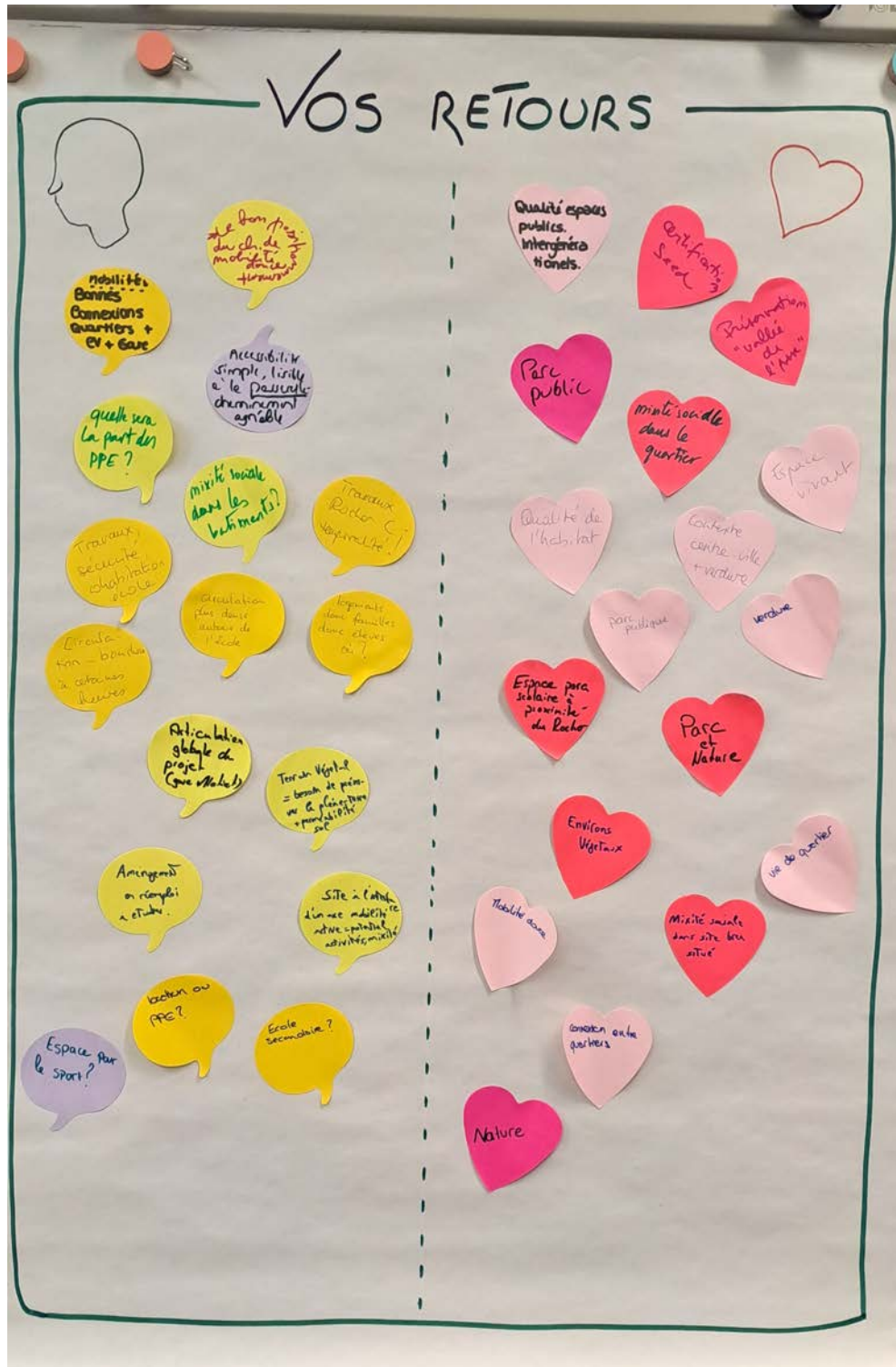
- Gouvernance plus simple, Prélaz / Martinet car 1 propriétaire

**Points d'attention :**

- Cohabitation habitant·e·s / élèves / usag·ère·s = bruit
- Mobilité (transit, balade)
- Sécurisation et séparation des parcours en général et pendant les travaux
- Bien penser la disposition des typologies de logement
- Passerelle mobilité active = piéton + vélos
- Si tout va bien = quand fin du chantier : 2030 – 2031
- Parcours de mobilité qui relie sans danger (son tracé est crucial)
- Part de PPE et mixité = OK avec LUP
- Sécurité (travaux, voitures cohabitation et gestion des flux parc public)
- Toutes les classes sont pleines à tous les niveaux, que faire des nouvelles familles ?
- Chemin direct de transit = gare / balade
- Bruit 7h – 19h0 (100 -120 parascolaire), élèves + clubs sportifs
- Parc pas que pour les écoles, personne en réinsertion
- Potagers
- Conflit passerelle / école
- Mobilité liée aux matchs

## 6 ANNEXES : PHOTOS DE L'ATELIER

### 6.1 Retours des participant.e.s sur la présentation du service de l'urbanisme



## 6.2 Réflexion collective sur le thème de la mobilité douce



### 6.3 Réflexion collective sur le thème des espaces publics

